

## **Vers une vision européenne commune du Programme pour le développement de l'après-2015**

*Forum politique pour le développement, Bruxelles, 18-19 octobre 2012*

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi que ses cibles, sont issus de la déclaration du Millénaire signée en septembre 2000 par 189 pays à l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU). Ils sont le reflet d'un consensus mondial concernant les défis les plus urgents relatifs à l'éradication de la pauvreté et au développement humain. La déclaration du Millénaire, ainsi que 8 Objectifs, 21 Cibles et 60 Indicateurs, constituent le cadre des OMD.

Un Événement spécial, visant à poursuivre les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, planifiés pour l'automne 2013, a contribué à ce que le débat sur l'après-2015 prenne un essor considérable. L'ONU prépare actuellement de nombreuses consultations nationales et mondiales pour les prochains mois à venir, à l'aide des solides contributions de la société civile. Un Groupe de personnalités de haut niveau concernant le Programme pour le développement pour l'après-2015, coprésidé par le Premier Ministre britannique, David Cameron, la Présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, et le Président de l'Indonésie, Susilo Bambang Yudhoyono, fournira des recommandations au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013, sur une possible vision concernant l'agenda de l'après-2015. Le Commissaire Piebalgs figure parmi les 26 membres.

En parallèle aux discussions concernant l'après-2015, le Sommet Rio+20 a mis en marche un processus afin d'élaborer des Objectifs de développement durable (ODD), objectifs formulés selon le format des OMD. Un groupe de travail intergouvernemental sur les ODD doit être constitué dans le but de présenter, à l'ouverture de la 68<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies en 2013, un rapport contenant une proposition d'ODD, afin qu'ils soient examinés et pour déterminer les mesures à prendre.

L'UE a pour objectif de s'engager d'une manière proactive et transparente dans les débats sur l'après-2015, dans le but d'établir un agenda relatif à cet après-2015, qui puisse refléter les aspirations des populations les plus pauvres. Selon la Commission européenne, un futur agenda pour le développement devrait se baser sur trois éléments essentiels :

- a) Un dialogue permanent avec les acteurs locaux, en particulier la société civile et les autorités locales. La Commission européenne a récemment achevé une consultation publique concernant l'après-2015. Ses résultats sont en cours d'analyse et seront bientôt disponibles. Afin d'assurer le suivi de cette consultation, la Commission prévoit des échanges continus et périodiques avec la société civile et les autorités locales.
- b) Un examen approfondi de ce qui a fonctionné bien ou mal en essayant d'atteindre les OMD. L'UE a récemment adapté sa stratégie de développement à travers le Programme pour le changement, dans le but d'élargir l'impact des politiques de développement de l'UE. Dans le même ordre d'idée, l'UE examine actuellement, au niveau interne, sa contribution à l'accomplissement des OMD.
- c) Un rôle primordial des connaissances issues de la recherche et des expertises quant à la marche à suivre après 2015. Outre ses initiatives en général visant à renforcer le rôle de la recherche dans le domaine du développement, la Commission bénéficie des avis particuliers d'un Conseil scientifique consultatif concernant les principaux enjeux de la politique de développement. Par ailleurs, le Rapport européen sur le développement 2012/13 fournira des expertises indépendantes et des recommandations fondamentales quant au futur de l'agenda pour le développement après 2015.

Sur la base de ces données, la Commission européenne présentera aux États membres de l'UE, au début 2013, une Communication contenant des propositions sur le futur de l'agenda pour le développement concernant l'après-2015.

La prochaine réunion du Forum politique pour le développement, qui aura lieu à Bruxelles les 18 et 19 octobre 2012, offrira une première occasion de dialoguer sur l'agenda de l'après-2015, avec les

organisations de la société civile et les autorités locales de l'UE et des pays partenaires. En pièce jointe, vous trouverez les documents de réflexion de la consultation publique qui a été récemment menée à bien. Elle contient les principaux points de discussion qui seront essentiels pour la future Communication de la Commission.